

14 MARS 1942

539

172

E 4001 (C) 1/231

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger,
au Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz*

Copie

L

Rome, 14 mars 1942

Au moment de quitter la Légation de Rome je tiens – en me conformant d'ailleurs à un désir exprimé par le Département – à vous donner un résumé succinct d'échos recueillis en passant au sujet des circonstances qui ont abouti à mon rappel du poste que je suis en train de laisser¹. Ces échos n'ont été, ai-je besoin de le dire, en aucun cas recherchés. Il s'agit de manifestations spontanées, venues en un nombre aussi surprenant, de milieux italiens les plus divers que je devrais en demeurer confus. Dans leur ensemble, ces témoignages sont significatifs pour l'état d'esprit qui règne dans le beau pays dans lequel j'ai représenté la Confédération pendant six ans et qui traverse, il n'est plus permis d'en douter, une sorte de crise morale dont nous verrons encore, à plus longue échéance, les effets.

Dans les quatre murs de la Légation et sans avoir, pour ma part, fait le moindre signe pour provoquer des réactions de ce genre, j'ai vu défiler, depuis mon retour de Berne, une série de membres du Grand Conseil du fascisme, de Sénateurs, d'Ambassadeurs en retraite ou en activité, dont chacun, sous une forme diverse, a bien voulu démontrer une sympathie que je reporte sur notre Pays et dont presque chacun, en même temps, m'a donné un élément me permettant peu à peu de me former une opinion sur les véritables mobiles des démarches extraordinaires et insolites ayant provoqué mon rappel. Ces éléments sont pleins d'enseignement pour le jugement que l'on peut porter sur la situation actuelle en Italie et surtout – cela nous regarde bien plus près – sur l'avenir immédiat de nos relations italo-suisse, qui doivent nous préoccuper au premier chef. Je tâche donc de concentrer, quelques heures avant mon départ de Rome, l'impression générale qui se dégage des témoignages que j'ai pu recueillir.

Tout bien pesé, je crois que le jugement suivant, qui m'a été exprimé par un Général et Sénateur, ancien Ministre, qui a représenté l'Italie au dehors, résume à peu près la situation: «Dans les circonstances actuelles, le Gouvernement fasciste, qui n'est plus libre de ses décisions, doit voir d'un mauvais œil qu'il y ait, dans un corps diplomatique extrêmement restreint et devenu conformiste (outre les neutres fort aléatoires que sont l'Argentine et le Chili et les neutres lointains que sont la Suède et le Portugal), des représentants qui, tout en étant appelés à défendre tous les jours les intérêts d'un pays voisin, ne peuvent se mouvoir sur le plan de l'«ordre nouveau». Ce corps diplomatique ne comprend, en effet, plus que des satellites de l'Axe.

1. Cf. N° 155. Cf. aussi annexes I et II au présent document.

Or, l'Italie – ce sont les paroles mêmes de mon interlocuteur – n'est malheureusement plus en état de considérer uniquement l'action d'un chef de Mission diplomatique d'un pays neutre sous l'aspect des rapports directs entre le pays qu'il représente et le Gouvernement de Rome. Ou bien ce chef de Mission, s'il prétend s'occuper d'autre chose que des affaires purement consulaires, travaille constamment, dans tous les domaines, de l'économique à celui de la culture, dans le sens souhaité par l'Allemagne, et alors tout va bien. Ou bien il ne veut considérer que les intérêts du pays qu'il représente, en les soupesant avec ceux de l'Etat auprès duquel il est accrédité, et alors, presque fatalement, sous une forme plus ou moins brusque, il entre en heurt avec la situation actuelle.» Le Sénateur B.², dont je cite les paroles, s'est entretenu, me dit-il, de mon cas avec son frère qui, tout récemment encore, a fait partie du Gouvernement fasciste. Celui-ci, de même, aurait déclaré que les décisions italiennes n'étaient que le reflet d'une situation que l'Italie subissait elle-même. Ceci abstraction faite des raisons immédiates et réelles (sans toucher naturellement aux arguments qui ne peuvent être avancés et qui ne sont que des prétextes) et qui doivent être recherchées dans le domaine économique et financier³.

Tout le monde, sans aucune exception, parmi les interlocuteurs sérieux, s'accordent d'ailleurs pour déclarer catégoriquement que ce qu'on a pu invoquer pour motiver mon rappel ne constitue que des prétextes. Je citerai ci-après quelques noms, mais en demandant absolument au haut Conseil fédéral – dans l'intérêt futur de notre représentation en Italie – de considérer ces indications comme strictement confidentielles.

2. *Il s'agit peut-être de Bodrero, dont il est aussi question ci-dessous, cf. N° 266.*

3. *Sur les relations économiques et financières italo-suisse, cf. aussi la lettre du Chef du DFFD, H. Wetter, au Conseiller national H. Walther: après avoir rappelé l'augmentation des deux crédits accordés à l'Italie depuis 1940, Wetter écrit:*

1. Der Bundesrat ist prinzipiell mit einer gewissen Erhöhung einverstanden. Er muss aber von Italien gewisse Gegenkonzessionen verlangen. Diese bestehen zum Teil darin, dass die Gegenblockade für die Ausfuhr nach England gemildert wird. Denn eine Erhöhung der Kredite an die Achsenmächte ist für uns nur dann tragbar, wenn wir auch für die andere Seite dadurch etwas erreichen. Die Erfahrungen mit der Kreditgewährung an Deutschland sollten denn doch auch bei Deinen Gewährsleuten nicht allzu rasch vergessen werden. Unsere Politik muss eben heute die sein, dass wir mit beiden Parteien uns verständigen. Die Verhandlungen mit Italien sind übrigens nicht abgebrochen, sondern nur unterbrochen und werden voraussichtlich in Bälde weitergeführt.

2. Davon, dass diese Kreditgeschichte dem Herrn Minister Rüeegg den Hals gebrochen hätte, ist keine Rede. Ein Minister darf sich bei solchen Verhandlungen ja nie so exponieren. Deswegen braucht man besondere Delegationen.

3. Die Mutmassungen über den Weggang des Herrn Rüeegg sind zur Hauptsache Fantasie. Es ist eben allgemein so, dass man einen Minister wechseln muss, wenn man das Gefühl hat, er besitze im betreffenden Land nicht mehr die Stellung, dass er seiner Heimat gross nützen kann. Eine solche Abnützung eines Ministers ist in den heutigen Zeiten leichter möglich als früher. Also irgend ein bestimmter Einzelgrund besteht nicht. Ob dabei die mehr menschlichen Momente, die Du erwähnt hast, mitgewirkt haben, ist schwer zu sagen. Möglich ist es. Die Ministersfrauen sind eben nicht immer ganz ungefährlich für die Position ihrer Männer. Dass ferner Herr Minister Tamaro kein besonderer Freund des Herrn Rüeegg war, ist uns bekannt. Das beruhte übrigens auf Gegenseitigkeit. [...] (E 6100 (A) 33/2763).

L'Ambassadeur Aloisi, venu avant-hier à la Légation, et qui a été reçu le même jour, à deux reprises, par le Chef du Gouvernement, est venu manifester sa sympathie en disant que la démarche dont j'avais été l'objet «défiait évidemment tout bon sens» (sfida il buon senso). Pour sa part, l'ancien Chef de Cabinet de M. Mussolini et ancien chef des délégations italiennes à Genève, dont l'amical intérêt m'a beaucoup facilité, en 1936, des démarches extrêmement délicates et périlleuses entreprises sur instructions de M. le Conseiller fédéral Motta auprès de M. Mussolini dans la période des sanctions⁴, croit que la démarche doit être expliquée par le manque de technique diplomatique de l'Italie officielle d'aujourd'hui. L'Ambassadeur A. n'a pas hésité à qualifier d'enfantins les prétextes que ce pauvre M. Tamaro a apportés au Conseil fédéral pour motiver la demande de mon déplacement. Quiconque a, en effet, la moindre idée de ce qui se dit non seulement dans le corps diplomatique de Rome, mais dans toute la péninsule, ne peut que sourire de ces allégations. Mais je dois avouer que j'ai eu quand même un certain plaisir à entendre le témoignage de ce vieux diplomate italien, naguère tout puissant au Palais Chigi avant l'arrivée de Ciano, qui me disait qu'aucune Mission, même neutre, était aussi prudente, d'après ses propres constatations, dans ses expressions que la Légation de Suisse.

L'Ambassadeur Paulucci de Calboli, naguère à Bruxelles, actuellement en mission spéciale, a expliqué devant de hauts fonctionnaires de la Cour, d'une manière que je me garde de répéter, son appréciation de l'action du Palais Chigi à mon égard. Dès qu'il en a eu connaissance, il est venu m'exprimer ses sentiments, tout en ne cachant pas qu'il craignait fort que des connivences suisses (Scanziani ou autres) aient pu fournir le prétexte à une manœuvre absurde.

Ont, au surplus, défilé à la Légation, outre M. Federzoni, toujours un des hommes principaux du Régime, le Président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères et presque tous les Ambassadeurs d'Italie faisant partie de cette Commission. Leur jugement était unanime. Le sentiment au Sénat a même pris une telle ampleur qu'un ancien Ministre m'a dit qu'il s'agissait non plus d'une manifestation de sympathie, mais d'une démonstration politique. Cela, évidemment, ne sert pas nos intérêts immédiats, et il est donc utile que mon départ intervienne. Mais j'ai eu la profonde satisfaction, je dois dire inattendue dans cette ampleur, de voir ce qu'il y a de mieux dans l'Italie d'aujourd'hui, prendre position avec une netteté exceptionnelle. Cela veut donc dire qu'à la longue la regrettable aventure qui met fin à ma mission et a troublé le Conseil fédéral, aura servi le prestige de notre pays dans l'Italie de demain. Cette constatation très consonante est, je dois le dire, très réjouissante.

Devant ce mouvement qui s'est dessiné dans le Sénat, dans le monde romain, dans les milieux de la Cour et intellectuels, le Ministre des Affaires étrangères – et cela aussi est très significatif – a changé son fusil d'épaule. Aujourd'hui, nous sommes très loin des déclarations que Galeazzo Ciano a faites à M. Louis Micheli. Il ne cesse de répéter à ses interlocuteurs, membres du Grand Conseil

4. Cf. *DDS*, vol. 11, table méthodique I.4: Société des Nations. Conflit italo-éthiopien, sanctions.

du fascisme, Sénateurs, Ambassadeurs etc. «qu'il n'est pour rien dans mon départ!» Avant-hier même il a dit au Ministre Cortese, Consul Général d'Italie à Genève, qui en a informé un ancien Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères dont il fut le secrétaire «qu'il déplorait très vivement mon départ!» C'était évidemment pour que M. Cortese répète cette note, qui ne trompera personne, dans les milieux de la Croix-Rouge et autres, dans lesquels M. Galeazzo Ciano tient malgré tout à ne pas perdre toute considération... Que ces déclarations ne correspondent pas à la vérité est, malheureusement, absolument hors de doute. Le mois dernier, le Comte Ciano, dans une réunion de gens qu'il croyait des partisans fascistes à tout crin, avait déclaré qu'il avait réussi à faire partir ce Ministre de Suisse représentant d'un pays de 4 millions d'habitants, qui croyait pouvoir se mettre à travers des décisions découlant de l'«orientamento generale», etc. D'après d'autres informations de la même source, il m'aurait reproché un manque de compréhension pour l'«ordre nouveau».

Maintenant cependant, tout cela change. On veut mettre l'accent sur des racontars dont on sait fort bien l'inanité et, cela n'est pas plus glorieux, les propagandistes du Ministère font comprendre que mon départ est dû à une influence étrangère. Que l'Allemagne n'ait pas vu d'un très bon œil la résistance de la Légation de Rome à des tentatives de «synchronisation» qui peuvent avoir réussi mieux ailleurs, cela est fort concevable. Mais il y a certes un manque d'élégance de la part de quelques membres du Gouvernement italien d'aujourd'hui de vouloir lui faire endosser la responsabilité de gestes qui ont, je crois, après tout, leur origine à Rome.

[...] ⁵

ANNEXE I

J I. 149/43/8531

*L'ancien Ministre de Suisse à Rome en congé, P. Ruegger,
au Professeur W. Rappard*

L manuscrite

Montreux, Golf-Hôtel, 1^{er} février 1943

Mon cher Professeur et Ami,

Maintenant que – finalement! – je me sens plus *libre* de parler d'expériences de ce qu'on appelle la «carrière» (des expériences qui, hélas, ne laissent souvent que le souvenir de la vision des *bas-fonds* les plus profonds de l'âme humaine...) je voudrais vous dire ce que j'apprends sur les pourparlers Vieli-Ciano, organisés à la demande de P[ilet] G[olaz]! et conduits derrière le dos du Chargé d'affaires Louis Micheli et qui ont provoqué le break down de cet excellent diplomate. Ce ne sont que des détails, mais des détails révélateurs, hélas, non seulement pour les conceptions et méthodes des «totalitaires» aux abois, mais pour la crédulité, la candeur, la naïveté de ceux de nos gouvernants qui se sont, trop longtemps, laissés impressionner. Mes sources sont des deux côtés de la bar-

5. Dans la partie finale de sa lettre, P. Ruegger passe en revue les candidats possibles à la succession du Ministre Tamaro à Berne.

ricade. Voici ce qu'aurait dit (ou aurait voulu dire) Ciano, soucieux seulement, comme disait Phillips «to get away with part of his money» et trop heureux de l'occasion inespérée de trouver en face de lui, comme émissaire possible, puis effectif, du Gouvernement fédéral un banquier du Crédit Suisse:

1) L'année 1943 décidera de l'existence de la Suisse. Donc: faites attention! *Grande* impression chez son interlocuteur et son mandant. En réalité, c'est le discours tenu *chaque* année (!) par le Ministre italien, un discours qu'il *faut* savoir, comme je l'ai fait tant de fois, accueillir avec le sourire et des questions sympathiques et démontrant tout l'intérêt possible quant aux conditions en Italie. *Cette* fois, – venu d'une source nouvelle, – cela a fait une impression profonde...

2) Le Ministre Ruegger devait s'en aller, car il était, mégalomane? J'accepte volontiers ce tribut d'un ancien collègue ayant un «inferiority complex» marqué, – un «complex» que j'ai *exploité* sans merci lorsqu'il s'agissait de sauver de l'anéantissement et du départ compact [*sic*] de nos colonies, dans le Haut Adige d'abord, dans l'Italie méridionale ensuite⁶. Tout cela cadre avec ce que Ciano avait dit, lors de mon départ l'année dernière, à un *S[ous]* secrétaire d'Etat, en disgrâce depuis:

M. Ruegger s'est trop mis à travers des décisions prises, dans trop de domaines, cela n'allait plus... En somme, en temps de guerre, un *compliment*. Mais la version Vieli a impressionné vivement Berne et M. *P[ilet]* *G[olaz]*.

3) Et cela est *misérable*. Après avoir invoqué, entre autre, en janvier '42, pour demander mon départ l'«attitude antifasciste de Ruegger et des siens», – après avoir osé, à Pâques, envoyer Tamaro pendant des *heures* chez Pilet (alors que, dans des circonstances semblables touchant nos consuls j'avais *refusé* de prolonger une conversation – très vive – pendant plus de quelques minutes) pour dire que sa démarche visait ma femme vu ses prétendus sentiments en faveur de l'armée et de la Cour, mais pas du parti – Ciano a *osé* dire à Vieli, qui a encaissé (cela *promet* pour l'avenir et *ruine* l'œuvre de Micheli dans tous les domaines) qu'au fond «on se trompait si on croyait que Mme Ruegger était animée de sentiments suisses» (!!). Une basse vengeance à la suite d'une série d'actes décisifs – comme celui contenu dans la lettre dont copie ci-jointe⁷ qui a permis à l'Attaché militaire Col. de Wattenwyl de rester, alors que Berne, naturellement, l'avait déjà sacrifié – compréhensible dans une mentalité de Bas-Empire comme celle de Rome en ce moment, mais qui ne devait pas «porter» à Berne. Je rougis, même devant ma femme, en pensant que les racontars de Mme Vieli (ou de la femme Vieli), se basant sur les attaques *in extremis* de Ciano aient pu porter à Berne et – surtout – impressionner le Ministre des Affaires étrangères du moment. Ce pauvre *P[ilet]* *G[olaz]* n'est, évidemment, que la rançon du trio Ador-Calonder-Motta – et il passera. Mais son passage, à tous égards, aura coûté *cher*.

Vous ne pouvez vous imaginer mon *soulagement* à la pensée que, finalement, je puis dire ce qui est senti par tous ceux de mes collègues qui ont une notion des affaires internationales. Quel que soit l'intérêt de parti et de «caucus», il *faut* maintenant porter remède. Et, quant à moi, je suis *heureux* – tout en ayant vu chez un Micheli, un Torrenté, chez d'autres encore, des exemples de courage civique magnifique – de quitter une atmosphère étouffante de mesquinerie et de petitesse.

Croyez, je vous prie, mon cher Professeur et Ami, à l'expression renouvelée de ma gratitude et de mon fidèle attachement.

P.S. Ce que je viens de vous dire n'est *nullement* confidentiel. Au contraire, *seule* la clarté permettra de combattre des méthodes délétères.

6. Cf. Nos 14, 26 et 37.

ANNEXE II

E 5795/448/2

*L'ancien Ministre de Suisse à Rome en congé, P. Ruegger,
au Général H. Guisan⁷*

L. manuscrite
Secret

Montreux, Golf-Hôtel, 12 février 1943

Mon Général,

Vu le si bienveillant intérêt que Vous avez bien voulu prendre toujours au développement des vicissitudes qui me concernent, je prends la liberté de vous soumettre, tout d'abord, ci-joint copies de mes dernières lettres⁹ au Chef du Département politique: 1°) refusant la Légation au Brésil; puis 2°) demandant au Conseil fédéral ma «mise hors cadre» pour me permettre d'offrir mes services au Comité international de la Croix-Rouge¹⁰, et 3°) répondant aux objections de M. Pilet qui, in extremis, après une année d'attente, souhaiterait apparemment éviter mon départ au moins temporaire (ou les répercussions de cette détermination) en recherchant d'autres solutions.

J'espère et je compte, cependant, que le Conseil fédéral, – dont plusieurs membres (en particulier M. v. Steiger) *comprennent* ma détermination – donnera suite, au début de la semaine prochaine, à ma demande, me permettant ainsi de commencer une activité qui sera, je crois, utile pour le Pays que nous servons.

Et j'en viens, maintenant, mon Général, à la partie *secrète* de ma lettre. A un point qui Vous intéressera à la suite de ce que Vous avez bien voulu me dire. J'ai l'*impression* qu'une réunion des chefs des fractions nationales au Conseil National aura lieu très rapidement (en tout cas, la suggestion paraît en avoir été faite) pour trouver une solution à suggérer en ce qui concerne la direction du Département politique. C'est encore *secret*. Il peut donc y avoir, sous peu, la *possibilité*, par mutation départementale ou d'une autre manière, d'un changement de nature à faciliter votre tâche. Interrogé quant à mon opinion, j'ai cru de mon *devoir*, dans ce moment peut-être grave, de la *dire* toute entière et sans réserves à celui qui me l'a demandée. Je ne puis me prononcer quant aux difficultés *internes* pouvant exister; au point de vue *extérieur*, je ne vois, dans un changement ou dans une mutation effectuée rapidement, *aucun* danger, au contraire. Tout ce qui renforce la confiance *réelle* en ce moment est un *bien* et nécessaire. Et l'étranger, en ce moment encore, a d'*autres* préoccupations.

Tout ceci, mon Général, en prévision de ce que le moment peut être venu pour *dire* ce qu'on sait – un moment peut-être fugace – non pas, bien entendu, au pays entier, mais à *certaines chefs de groupes* qui devront, apparemment, se réunir (M. Hostenstein, M. Emile Keller – qui, cependant, – (je ne le connais pas) serait plus hésitant, etc.); peut-être mieux encore au Conseiller national H. Walther, éventuellement, à ce dernier, par l'entremise de l'adjutant-général, col. div. Dollfus

7. *Non reproduit.*

8. *Celui-ci a noté: Rép[ondu] le 21.2.43. – Prop[osé] de le voir à Genève le 25.2.*

9. *Non reproduit.*

10. *Cf. à ce propos le PVCF N° 397 du 2 mars 1943: Le chef du Département politique rappelle que notre Ministre M. Ruegger se trouve encore sans poste depuis son départ de Rome il y a environ une année. La Croix-Rouge internationale aimerait beaucoup profiter de ses services. Il pourrait être donné suite dans une certaine mesure au désir de cette institution en mettant M. Ruegger, temporairement en congé hors cadre, à la disposition de la Croix-Rouge internationale, dans l'idée qu'après six mois, il pourrait être rappelé en tout temps par le Conseil fédéral pour une mission spéciale; la question financière serait réglée d'entente avec le Département des Finances.*

Le Conseil fédéral se déclare d'accord (E 1004.1 1/431).

14 MARS 1942

545

(que j'aurais eu, quant à moi, grand plaisir à voir à Rome si cela ne Vous avait pas privé de ce concours essentiel) ou du col. div. de Pfyffer. Le moment paraît plus propice que tout autre. Je crois que plusieurs membres du *C[onseil] F[édéral]* voient la situation, mais ils sont liés par leur solidarité.

Si, comme je le prévois – peut-être à tort, mais les intuitions trompent rarement – l'évolution peut être rapide, elle soulagerait certes d'un poids pour le moins inutile, Votre action si essentielle dans la conduite des citoyens en armes durant les prochains mois. Evidemment, il faudrait agir avec circonspection et rapidité, en songeant aussi aux solutions précises (soit une mutation départementale, soit un autre changement adéquat), sans que des polémiques – nuisibles – se prolongent. *A cette condition*, la solution d'une crise – latente depuis longtemps – soulagera le pays.

Vous remerciant encore de tout cœur de l'accueil, comme toujours si charmant, que nous avons trouvé, ma femme et moi, auprès de Madame Guisan et de Vous-même lors de notre dernier passage par Berne et en Vous priant de présenter mes plus respectueux hommages à la Générale, je Vous prie, mon Général, d'accepter l'expression de mon entier dévouement et de mon fidèle attachement.